

# Recueillement

Par Christophe Leroy • Photos: Antonin Weber

# Le deuil sous le bruissement des feuilles

Un arbre plutôt qu'une tombe. Face à des cimetières jugés trop austères, de plus en plus de personnes se tournent vers des forêts cinéraires. Reportage à Fleurus et Paliseul.



# H

Hasard de la météo, les nuages gris laissent place à un soleil rasant lorsque Mario nous mène au lieu de recueillement dédié à son épouse, décédée il y a deux ans, à côté de la parcelle pour leur fille, partie elle aussi quelques années auparavant. Ici, il n'y a ni tombe ni urne. A la place, un arbre par défunt ou par famille, agrémenté d'une plaquette en bois avec un nom, une date de naissance et de décès, parfois accompagnée d'un ornement fait de matériau naturel. Depuis sept ans, Mario est bénévole chez Arbres du souvenir, une fondation créée en 2015 par Alexia Willems dans le but d'offrir une alternative aux cimetières traditionnels. Sur cette parcelle de sept hectares située à Fleurus, en face du cimetière de Soleilmont, le deuil se vit au cœur de la forêt, avec le soutien de la commune, qui a racheté cinq autres hectares associés au bail emphytéotique initial.

A ce jour, quelque 350 arbres y sont parrainés à la mémoire de défunts dont les cendres ont été enterrées à leur pied. Le site comporte également un espace de cérémonie, un mémorial autour d'un grand chêne ainsi que deux clairières de dispersion: celle «des tout-petits» et celle «des plus grands». Pour Mario, le choix de cette dernière demeure boisée était une évidence. «Mon épouse était elle aussi bénévole-accueillante ici avant qu'on lui diagnostique un cancer incurable, glisse ce Namurois. Et puis, quand on voit l'état d'abandon de certains cimetières...» C'est son ressenti qui l'a guidé vers cet arbre précis. «Le bon arbre, c'est celui qui vous appelle. De ce côté du bois, il y a plus de lumière, moins de ronces... Et cela faisait sens d'en choisir un près de celui de ma fille.»

Non loin de là, d'autres bénévoles s'affairent à remettre à nu de petits sentiers en terre délimités par des branchages,

# 350 arbres, à Soleilmont, sont parrainés à la mémoire de défunts dont les cendres ont été enterrées à leur pied.

**arbres, à Soleilmont, sont parrainés à la mémoire de défunts  
dont les cendres ont été enterrées à leur pied.**



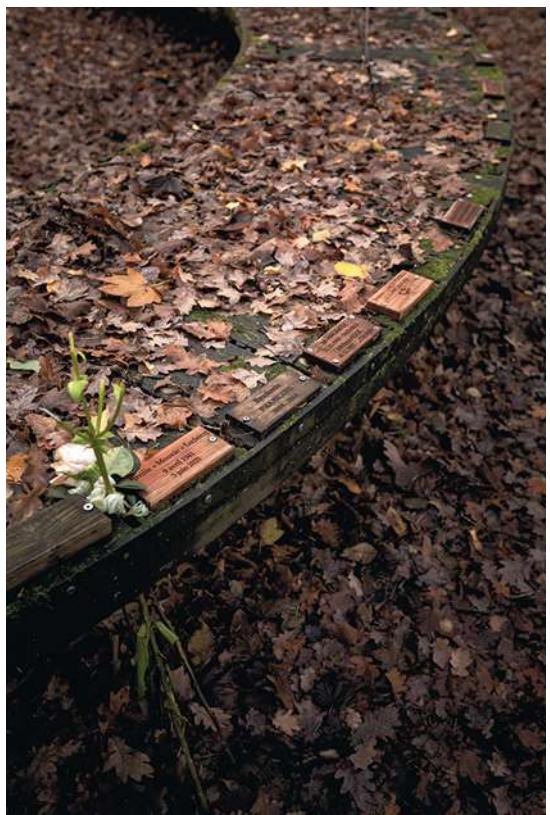
pour que chaque famille puisse se rendre vers son arbre de recueillement. «Nous avons créé un peu plus d'1,5 kilomètre de sentier, poursuit Mario. Nous procérons à quatre chantiers d'entretien par an dans la forêt. Mais pour ma part, je viens beaucoup plus souvent; il y a toujours à faire.» La gestion d'une forêt cinérale ne s'improvise pas. «Alcalines, les cendres peuvent modifier le pH des sols, précise Pauline, une autre bénévole qui a repris la gestion courante chez Arbres du souvenir. Nous déterminons la quantité de cendres que l'on peut déposer au pied d'un arbre en fonction de sa circonférence.» Seuls les plus grands se prêtent donc à la dispersion simultanée de plusieurs cendres.

## Aussi pour les animaux

Autre décor, autre concept que celui de Boris Moureau, fondateur de Forêts vivantes en 2024, sur une parcelle boisée de 24 hectares dont il est propriétaire à Paliseul, en province de Luxembourg. Chaque hêtre, bouleau ou épicea peut faire office de lieu de recueillement, qu'il y ait ou non des cendres sur place. Les proches d'un défunt peuvent aussi y déposer



**Outre la perpétuation du souvenir, la démarche visant à planter des arbres revêt une dimension écologique.**



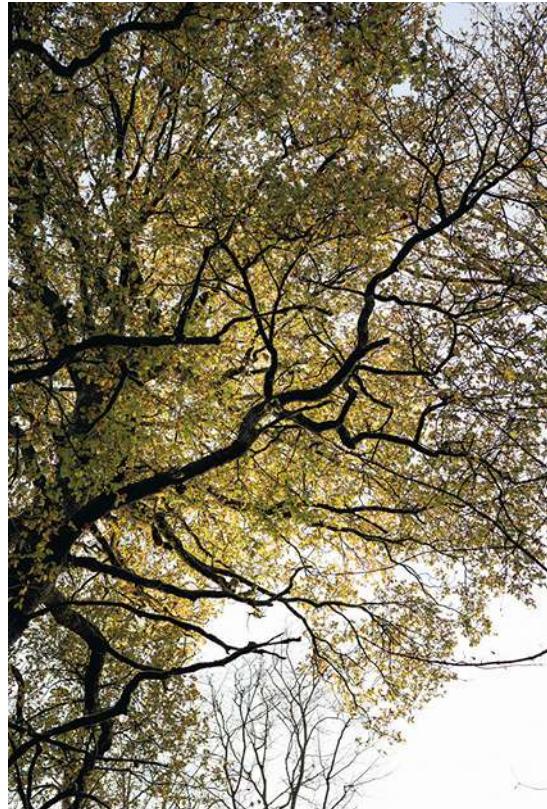
une urne biodégradable, et venir planter chaque année un arbre, parmi une liste d'espèces cohérentes avec le milieu, en sa mémoire. C'est la seule forêt cinéraire accueillant aussi les cendres des animaux. «J'avais découvert une telle forêt en Allemagne voici quelques années, mais ce n'est qu'après avoir appris l'existence des Arbres du souvenir que j'ai su que c'était faisable en Belgique, commente Boris. Légalement, la dispersion de cendres est en effet autorisée sur un terrain privé avec l'accord du propriétaire. J'en ai parlé au bourgmestre, qui était très sensible à la démarche, d'autant que les cimetières sont remplis. Et c'était parti.»

Outre la perpétuation du souvenir, la démarche visant à planter des arbres – ce n'est pas le cas aux Arbres du souvenir, où seuls les fûts existants sont parrainés – revêt également une dimension écologique. «Une crémation émet 233 kilos de CO<sub>2</sub> et un arbre adulte en capture environ 250 sur une période de dix ans, souligne cet ancien commercial. Avec le réchauffement climatique, on sait aussi que les forêts d'épicéas telles qu'on les connaît sont condamnées. D'où l'intérêt de replanter d'autres espèces plus résilientes.» Dans quelques dizaines d'années, ce décor ardennais aura changé radicalement, et le retour d'espèces feuillues se prépare dès aujourd'hui.

A Fleurus, Paliseul, mais aussi Amblève et Neufchâteau, l'émergence de forêts cinéraires traduit une volonté plus large de se distancier de cimetières classiques, perçus par certains comme trop austères, trop pesants. Certaines familles endeuillées aspirent à autre chose qu'une plaque minéralisée sobrement gravée, dans des codes relativement circonscrits. Or, la ritualisation associée à un lieu de recueillement peut s'avérer précieuse dans le processus du deuil. «Celui-ci diffère tant d'une personne à l'autre que l'on ne peut en épinglez des facteurs communs, décode Thérèse Scali, psychologue et maître de conférences à l'ULiège. Que ce soit en nature ou dans un cimetière classique, un lieu ...



**Les forêts cinéraires sont des lieux propices à la personnalisation.**



**«Une crémation émet 233 kilos de CO<sub>2</sub>, un arbre adulte en capture environ 250 après dix ans.»**



... de recueillement permet de se connecter à l'émotion, à la tristesse et à soi-même. En particulier pour les personnes confrontées à un deuil traumatique, car le décès était inattendu, brutal ou prématûr. Ces moments de pause sont essentiels dans une société qui laisse bien peu de place à l'introspection et à la vulnérabilité.»

### **Personnaliser les sépultures**

La psychologue pointe aussi la personnalisation croissante des sépultures. «On y voit désormais des dessins de personnes à moto, à cheval... Tout comme on rend visite à quelqu'un qui a décoré sa maison selon ses goûts, on peut faire d'une sépulture un endroit avec des signes visibles de ce qui pouvait différencier le défunt. Mais quand il s'agit d'une pierre tombale classique, cela dépend du commerçant. Des patients m'ont un jour confié qu'il leur avait fallu six mois d'échange avec le graveur de pierre pour dessiner quelque chose qui était vraiment à l'image du disparu. Et cela, tous ne le comprennent pas.»

Bien que les plaquettes commémoratives des forêts cinéraires soient relativement sobres, les lieux restent propices à la personnalisation. Chez Forêts vivantes, par exemple, la plaquette est assortie



d'un discret code QR menant vers une page dédiée au défunt: hommages, témoignages, musique favorite, etc. Il y a bien des raisons de choisir un arbre plutôt qu'une tombe pour honorer le souvenir d'une personne, avancent ceux qui ont opté pour un tel lieu de recueillement. Il symbolise la vie plutôt que l'inertie, le rapport et le retour à la terre, ou simplement la nature au sens large pour les défunt qui y étaient sensibles... «En tant que psychologue systémicienne, je vois aussi dans l'arbre toute la symbolique des racines, et donc de la transmission transgénérationnelle», ajoute Thérèse Scali.

Les cimetières classiques, eux, ne se résument pas nécessairement à des rangées de pierres tombales, rappelle toutefois Pierre-Olivier Charle, porte-parole de la Fédération wallonne des entrepreneurs de pompes funèbres (Funewal): «La sépulture dépend du type d'inhumation. Dans le cas d'un caveau, nous sommes tenus de mettre une pierre tombale. Pour l'inhumation en terre, il existe davantage de possibilités: aménager un jardinier, planter un arbuste... Mais tout dépend des règlements. Certaines communes sont moins ouvertes que d'autres à des modes de sépulture plus récents.» Il est vrai aussi

que les cimetières ont changé de visage depuis la législation «zéro phyto», qui a banni l'utilisation de pesticides. Souvent en bien, après une période de transition délicate; parfois en mal, quand les pouvoirs locaux s'obstinent à agir contre, plutôt qu'avec une présence raisonnée et réfléchie de la végétation spontanée.

Les forêts cinéraires semblent conquérir un public varié, singulièrement grâce au bouche-à-oreille. Les prix sont équivalents, voire inférieurs, aux concessions des cimetières classiques. Du côté de Forêts vivantes, Boris Moureau réserve une parcelle d'épicéas pour une potentielle voie d'avenir: l'humusation, encore interdite en Belgique. «Je suis persuadé que la loi changera d'ici à cinq ou dix ans», soutient-il. Fondée en 2015, la coopérative belge Humusation la définit comme un «processus contrôlé de transformation des corps par les humuseurs (micro-organismes présents uniquement dans les premiers centimètres du sol) dans un compost composé de broyats de bois d'élagage, qui transforme, en douze mois, les dépouilles mortnelles en humus sain et fertile.» Ce serait un (grand) pas de plus vers les nouvelles formes de sépultures, au-delà des seules inhumations et crémations. ●



## «Bien arrivé, bisous»: l'humour jusque sur la tombe

Graveur dans une marbrerie funéraire traditionnelle pendant quinze ans, le Français Jean-René Tabouret (c'est un pseudonyme) a opéré un revirement à son image il y a une dizaine d'années. «Un peu punk» et résolument «disruptif», il s'amuse désormais à concevoir des plaques funéraires humoristiques, dont la rugosité des mots dépend de l'usage. Ce qui n'était au départ qu'une blague à un ami est devenu une activité professionnelle à part entière, portée par quelques expositions, puis surtout le buzz des réseaux sociaux. «Oui, je ne fais plus que ça aujourd'hui, rigole-t-il depuis son atelier en Bretagne. Je réalise environ une plaque par jour. A côté des cadeaux axés sur l'humour noir, j'estime que 20% de mes plaques se retrouvent effectivement sur des tombes.»

Parmi ses best-sellers à l'attention d'un défunt: «Bien arrivé, bisous», «Passez quand vous voulez, je ne bouge pas» ou un simple «Game over», «J'aime beaucoup aussi «Bon bah, voilà, voilà»: c'est ce qu'on dit tous quand on ne sait pas comment finir une conversation.» Son compte Instagram présente bien d'autres punchlines plus ou moins crues qui, elles, se prêteraient moins à un hommage funéraire. Un détournement militant serait tout à fait censé, mais ce n'est pas l'intention première de Jean-René Tabouret. «Quand Jean-Marie Le Pen est mort, j'avais écrit «On t'aimait pas». Mais pour le reste, je préfère faire dans l'humour.» Lui s'amuse beaucoup à associer la noblesse des matériaux utilisés à la transgression des terminologies d'usage dans les cimetières.